



Juillet 2024

Le P'tit Journal Boissiéerois

Infos Bibliothèque et La Poste

Votre bibliothèque sera fermée du lundi 5 au mardi 20 août.
Réouverture le mercredi 21 août.

Durant la période des travaux d'agrandissement de la bibliothèque, et dès l'automne, la bibliothèque s'installera **dans les locaux de l'école publique** afin d'assurer la continuité de ce service auprès des habitants. La Poste déménagera **dans le Hall de la Mairie.**

AGENDA

- **Dimanche 7 juillet**
2ème tour élections législatives
Bureau de Vote à la Mairie
Ouvert de 8h à 18h

- **Samedi 13 juillet**
Repas vendéen dansant
et son feu d'artifice

- **Samedi 20 juillet**
course cycliste
organisée par la SSN
(Société Sportive Nieulaise)

- **Dimanche 22 septembre**
RDV à 10h Place de l'église
Journée du patrimoine
au Logis de M. et Mme De Guerry
organisée par les Amis des Planches
Réservations au 06-13-85-14-96

La micro-crèche PICCOLINO de la Boissière-des-Landes aura des places disponibles à la rentrée de septembre. Elle accueille vos enfants du lundi au vendredi de 7h30 à 18h.

Plus d'infos au 09-51-54-01-58.

Fête du Samedi 13 Juillet 2024



Venez profiter de notre traditionnelle fête du 13 juillet qui se déroulera à l'espace socio-culturel à partir de 19h30 !

Repas vendéen dansant animé par Disting'son

Repas adulte : 10 €

Jambon vendéen ou Boudin ou Saucisses / Grillée de Moquettes / Fromage / Millet ou Fruits au sirop / Café

Repas enfant : 5 €

Saucisse / Chips / Fromage / Millet ou Fruits au sirop

23 h Feu d'artifice

Bar sur place. Carte Bancaire non-acceptée.



Les Amis des Planches

Pour la deuxième année consécutive, l'association Les amis des planches organise une visite du Logis de M. et Mme DE GUERRY, lors des journées du patrimoine. Cette visite aura lieu le dimanche 22 septembre 2024 à 10h. Réservations au 06 13 85 14 96 (J-P. LECHAIGNE)



Depuis quelques semaines, les acteurs ont repris les répétitions pour une nouvelle pièce de théâtre :

"Quand les anges s'emmêlent..." ,
une comédie d'Isabelle OHEIX.

Rendez vous les 9, 10, 12, 15, 16, 17, 19, 22, 23 et 24 novembre 2024 pour les représentations !

www.lesamisdesplanches.fr

Cet été à la MARPA

Objectif de l'été : Profiter du grand air !

Au programme : visite de la ferme La Plume au Vent, des pique-niques, des balades, des parties de Molky sur notre terrasse.

Merci aux bénévoles, sans qui la MARPA ne pourrait pas proposer tous ces temps de partage et de bien-être !

Les résidents attendent la chaleur pour retrouver le bar à glaces préparé par Laury, notre animatrice !

Drainage du Terrain de Foot



Les travaux de drainage étant terminés sur le terrain d'honneur, la saison footballistique va pouvoir reprendre.

Inauguration des 4 logements MAD

Résidence « Les Racaudières »
Dans le lotissement Ycébéla 2, rue des Mésanges.



Le jeudi 20 juin, les 4 logements de Vendée Habitat, de type Maintien A Domicile (MAD) ont été inaugurés, en présence d'Isabelle RIVIERE, Présidente de Vendée Habitat et Brigitte HYBERT, Conseillère départementale.

MARPA « Le Temps de Vivre »



En attendant l'arrivée du soleil, les résidents de la MARPA ont commencé les pique-niques : destination la forêt de Saint Vincent sur Jard et le jardin du Loriot à Venansault.



Ecole privée « Sacré Cœur »



Carnaval en tenue de sport pour défiler à St Avaugourd avec les 4 classes du RPI et faire différents ateliers

En mai, les enfants ont participé à la semaine olympique et paralympique.



Puis en juin, ils ont participé à la rencontre « Faites vos Jeux » aux Moutiers. Ils

ont pu s'initier à différents sports et ateliers sur la santé et l'environnement. La sortie scolaire était au Grand Défi avec ateliers olympiques et accrobranche.



Ecole publique « Simone Veil »



Lundi 8 avril, les CP-CE1 ont fêté le 100^{ème} jour d'école en participant à de nombreuses activités autour du

nombre 100. Ils ont été aidés par les MS-GS lors des défis sports et maths et des CM1-CM2 lors d'un défi en français.

Dans le cadre de Parcours Sport mis en place par Vendée Grand Littoral, les CE1-CE2 sont montés à poney aux Ecuries de la Boissière, les CM1-CM2

se sont initiés au surf, et les CP-CE1 ont découvert le tennis avec le club de Moutiers-les Mauxfaits.



Toutes les classes ont bénéficié du dispositif « Ecole et Cinéma ». Ce dispositif sera reconduit pour l'année 2024-2025.

Conseil du 8 avril 2024

Vote des taux d'imposition 2024

C'est au conseil municipal de voter les taux d'imposition pour la Taxe Foncière (sur les propriétés Bâties (TFB) et sur les propriétés Non-Bâties (TFNB)) et la Taxe d'Habitation sur les résidences Secondaires (THRS). Ces taux n'ont pas changé depuis 2018 et le conseil a voté pour les réévaluer de 2 %.

Les taux passent donc de 29,93 % à 30,53 % pour la TFB et la TFNB et de 23,20 % à 23,67 % pour la THRS.

Budget primitif

Monsieur le Maire présente au conseil le projet de budget primitif pour 2024.

Le budget de fonctionnement est de 1 635 906 € et le budget d'investissement est de 997 877 €. Le conseil approuve ces budgets.

Fête du 13 Juillet

La commission animation propose d'inclure le café dans le repas adulte, repas qui sera vendu 10 €. Le repas enfant sera de 5 €. Le conseil municipal approuve cette proposition.

Zone d'accélération des énergies renouvelables

La Loi d'Accélération de la Production d'Énergies Renouvelables (Loi APER) publiée en mars 2023, a instauré les Zones d'Accélération d'Énergie Renouvelables (ZAE nR). Les communes doivent définir les zones où elles souhaitent voir des projets (photovoltaïque, solaire thermique, géothermie, éolien, méthanisation, ...). Cependant, les projets ne seront pas automatiquement autorisés. Les communes devront mener une concertation auprès des habitants et organiser un débat dans leurs conseils municipaux. Un débat devra aussi être mené en Conseil Communautaire et le rapport final devra être envoyé au référent préfectoral qui le transmettra au Comité Régional de l'Énergie, lequel déterminera si les zones proposées sont suffisantes pour atteindre les objectifs régionaux.

Le conseil municipal approuve que Vendée Grand Littoral nous accompagne dans ce travail et dans l'organisation de la concertation.

Conseil du 13 mai 2024

Vote des subventions aux associations

Le Conseil a examiné la répartition des subventions proposée par la commission des finances et a décidé de les accorder telles que, pour un montant de 4 020 € pour les associations communales.

Travaux de Voirie 2024

Christian VALERY présente le programme des travaux de voirie 2024 à La Cour, La Ménardière et Tournebride.

Conseil du 17 juin 2024

Fixation des tarifs du centre et du secteur jeunes

Les tarifs du centre de loisirs seront revalorisés à compter du 01/09/2024.

Des tarifs pour le secteur jeunes ont aussi été votés pour les journées et les veillées organisées par Maxime.

Fixation des tarifs du restaurant scolaire pour l'année 2024-2025

Le conseil a validé la proposition d'augmentation des repas à compter du 01/09/2024.

Le repas sera donc facturé comme suit : **3,60 € pour les enfants, 4,70 € pour les occasionnels et les adultes, et 1,25 € pour les PAI.**

Résultats des Elections Européennes du 9 juin à la Boissière-des-Landes

Participation : 49,91%

Nuls et blancs : 2,41%

Sur 531 voix exprimées :

Jordan BARDELLA : 33,52 %

Valérie HAYER : 19,59 %

Raphaël GLUCKSMANN : 13,94 %

François-Xavier BELLAMY : 9,42 %



Pose de Barrières de sécurité devant l'Espace Jeunes



Embellissement d'un troisième transformateur

Et aussi :

- Convention avec le centre de gestion pour l'accompagnement à l'évolution des agents

- Recrutement pour l'été d'animateurs au centre de loisirs

- Interventions musique et danse 2024-2025

- Tarifs séjours été 2024

Merci Myriame !

Notre commune vient de perdre une figure locale, Myriame COUTURIER, qui nous a quittés à l'âge de 70 ans. Née à la Boissière, employée de Mairie de 1979 à 2003, adjointe pendant 12 ans (jusqu'en 2020) et conseillère à la communauté de communes, elle était, par son action, sa connaissance locale et son engagement, une personne ressource pour les élus.

Coordonnatrice de la fête communale du 13 juillet pendant 12 ans, secrétaire de la JFB, référente du transport solidaire et membre du CCAS, entre autres, elle a également largement contribué à l'ouverture de la MARPA. **La Boissière perd une grande dame soucieuse du bien commun.**

Association Arbre de Vie Boissérois



L'association remercie les 155 marcheurs qui ont participé à la 1ère marche pour récolter des fonds en faveur des résidents de la MARPA.

L'association remercie également Myriame COUTURIER pour son investissement au quotidien et pour avoir été à l'initiative de cette association et en avoir été la première présidente. Lors de l'Assemblée Générale, **Chantal BOUARD** a été élue nouvelle Présidente.

La Fraternité Boisséroise

Le 17 mai dernier, les adhérents de la Fraternité Boisséroise se sont réunis autour d'un bon repas pour célébrer la **fête des mères et des pères**. Ce moment de convivialité a permis de fêter les anniversaires des octogénaires et nonagénaires en leur offrant des cadeaux.

L'activité Pétanque continuera tout l'été le jeudi après-midi à 14 H 30.

Si vous n'êtes pas encore adhérents, vous êtes les bienvenus et la première séance est gratuite avant adhésion (15 €/an, assurance comprise).

Nos autres activités reprendront après la pause estivale : randonnées pédestres, Qi-Gong, Atelier-mémoire, pétanque, jeux et cartes, ciné-goûter, repas et après-midi récréatif, ...

Inscription : contactez Bernard ARNAUD, Président au 06.13.51.34.42.

Venez tester nos activités dans la bonne humeur car « *le rire n'est pas un ennemi à l'apprentissage* » (Walt Disney)



Passeport du Civisme



Durant ce trimestre, les CM1 et CM2 se sont mobilisés pour réaliser 6 actions civiques avec nos ambassadeurs :

un après-midi jeux de société avec des aînés de la MARPA et de la Fraternité, une matinée sur **les Valeurs de la République, le Devoir de Mémoire** du 8 mai avec Roger EPAUD et Laurent BRIER-PERDRIX, 9 séances sur **les dangers d'internet** avec leur enseignant Sébastien ROUSSEL et un test final avec la Gendarmerie, une journée sur **l'Handisport et le sport**, une **visite de l'usine de traitement de l'eau** au barrage du Graon.

Cette année, ce sont 21 élèves qui ont reçu une médaille du civisme le samedi 22 juin. Bravo à tous ! Continuez !

Bien vivre ensemble



Le Point d'Apport Volontaire situé au lieu-dit **La Planche** n'est pas une déchetterie. (sur la route à gauche en tournant à La Poiraudière et à Aubigny)

Vous pouvez y déposer **dans les containers, le verre, les emballages et le papier.**

Si ce lieu n'est pas respecté, il sera fermé !

L'abandon de déchets sur la voie publique ou privée, est passible d'une **amende de 135 €**. Après 45 jours, c'est 375 €. En cas de non-paiement, cela peut aller à 1500 € avec confiscation du véhicule.



Tout dépôt de déjections sur la voie publique réservée à la circulation des piétons ou dans un parc, c'est **35 € d'amende**. Tout propriétaire est tenu de ramasser les déjections de son animal.